

SARL Maillard et Fils
Hôtel de la Place
2 Route de Chateauneuf
45110 GERMIGNY DES PRES
-Tél: 02 38 58 20 14
contacthoteldelaplace@gmail.com

- Arrivée Le ____/____/____

-Studette N° ____

-Location d'une Chambre Studette Au Mois pour 1 personne:

-Avec 1 salle d'eau (D-WC lavabo), 1 Kitchenette équipée (1 évier paillasse avec 2 plaques électriques, 1 micro-onde, 1 frigo, 2 placards, 1 hotte, 2 couteaux, 2 fourchettes, 2 cuillères à soupe, 2 petite cuillères, 2 grande assiettes, 2 petite assiettes, 2 timbales en plastique, 1 poêle et 1 casserole), 2 poubelles, 1 balai, 1 pelle, 1 balai serpillière, 2 tapis de sol en bambou, 1 Lit 140X200 avec 1 housse de matelas, 2 Tables de chevet, 1 Table, 1 Chaise, Chauffage central (du 1er Octobre au 30 Avril), Climatisation individuelle avec télécommande (du 1er Juin au 30 Septembre), Fenêtre double vitrage avec os-silo battant, Volet roulant électrique avec télécommande, 1 TV 22", 1 télécommande TV et le WIFI.

- Pour 1 personne:** 500€00 + T-S de 0€70 par nuitée = TCC TTC.
- Fourniture du linge de lit:** 100€00 par mois TTC (Lavage couette, oreillers et protection de matelas 1 fois par mois, draps et tais d'oreillers 2 fois par mois).
- Caution à l'entrée:** 500€00 Encaissée.

-Règlement du loyer et de la caution à l'entrée.

-La location n'est pas renouvelée si son règlement n'est pas effectué dans la 1ère semaine du mois.

-Aucun remboursement ne sera effectué pour les départs en cours de séjour. **-Nous nous réservons le droit d'arrêter cette location à chaque fin de mois et de ne pas la renouveler ; si nous constatons des dégradations ou avons des problèmes avec le locataire.**

-Les Animaux ne sont pas admis.

-Ce logement est <<< NON FUMEUR >>> .

-Interdiction de punaiser ou de scotcher les murs.

-Votre engagement de location se termine à chaque fin de mois. Si votre séjour ne dure qu'un mois, nous prévenir dès votre arrivée ; Sinon, nous prévenir de votre départ au début du dernier mois de location souhaité, sinon la caution sera retenue.

-Les linges de literie et de toilette ne sont pas fournis ni le papier WC et les produits d'entretien.

-Les poubelles de tri sont sur la terrasse extérieure.

-Nous pouvons être amenés à intervenir dans votre logement pour de la maintenance, dans la mesure du possible vous serez prévenu la veille, sauf en cas d'urgence.

-Le Locataire:

-Doit entretenir les lieux et le matériel propres. Logement << NON FUMEUR >> .

-Ne doit pas dégrader les lieux (Toute détérioration devra être, soit remplacée, dédommagée ou retenue sur la caution).

-Interdiction formelle de punaiser ou de scotcher les murs.

-Interdiction formelle de tous les appareils fonctionnant au GAZ.

-Interdiction formelle de tous les types de chauffages électriques (Nous consulter si problème de chaleur). Le logement doit être rendu propre à votre départ.

<< Réglementation Intérieure à l'Hôtel de la Place 45110 GERMIGNY DES PRES >>

-Observations:

-Bon État: _____

-État d'Usage: _____

-Mauvais État: _____

-Le Locataire:

-Nom : _____

-Prénom : _____

-Adresse : _____

-Ville : _____

-Département : _____

-Téléphone : **-Domicile :** _____

-Portable : _____

-Lieux de Travail : _____

-Nom de l'Entreprise : _____

-Téléphone de l'Entreprise: _____

<< Ce texte doit être lu par les deux parties et fait en 2 exemplaires. >>

-Fait le _____ à Germigny des Prés 45110 Chateauneuf sur Loire.

(Signature précédée de la mention << Lu et approuvé >>)

-Le Locataire :

-La Direction:

-Mr Maillard:

-Départ Prévu: Le _____ .